

EDITO

La vague de chaleur annoncée au début de l'été a dépassé toutes les prévisions. C'est le moment de réfléchir à la transition énergétique, oui mais de façon ludique... Le Parc du Pilat vous invite le vendredi 11 septembre à 18 heures à une ballade photovoltaïque dans notre village suivie à 19 heures d'une conférence loufoque et décalée. Venez nombreux assister à cette animation accessible à tous !!!
Danielle Vachon - Claude Bonnel

AGENDA : SEPTEMBRE

Mardi 1/09 : rentrée des classes

Vendredi 11/09 : balade photovoltaïque à 18h suivie à 19h d'une conférence humoristique (voir article ci-dessous)

Samedi 12/09 à 14h : Pétanque Challenge Michel Giraud

Samedi 19/09 à 14h : Pétanque concours des vendanges

Samedi 19 et dimanche 20/09 : Journées du patrimoine

Enquête publique PLU : du lundi 14/09 au vendredi 16/10

OCTOBRE

Samedi 3/10 de 9h à 15h : déchetterie mobile (parking du cimetière)

BIBLIOTHÈQUE

Dès le vendredi 4 septembre, la bibliothèque vous accueillera pour une nouvelle saison.

L'accès est libre et le prêt est gratuit.

Tout public (enfants à seniors)

Venez passer un moment pour choisir un bon livre et échanger autour de vos lectures.

Horaires d'ouverture :

vendredi de 15h à 19h

Comment agir pour la transition énergétique près de chez vous ?

Le Parc du Pilat vous invite
le vendredi 11 septembre aux Haies
pour découvrir ce que chacun peut faire...

* RV à 18h devant la mairie pour une
balade à la découverte de la première
centrale photovoltaïque de France, et du
travail réalisé par ses 166 actionnaires
locaux.

* A 19h dans la salle communale, assistez à
une **conférence scientifique humoristique
et décapante "énergitude et
citoyennification"** animée par le
professeur Kiddonk SYSNETOUA. Pour
réfléchir de manière ludique et accessible à
tous, à la transition énergétique.
Gratuit - sans réservation.

Enquête publique révision PLU commune de « Les Haies »

Une enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme des Haies se tiendra du 14 septembre 2015 au 16 octobre 2015, soit sur une durée de 33 jours.

Monsieur Gérard FROLIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Lyon et Monsieur Rémy BERNARDEAU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie des Haies aux jours et heures suivants :

- Les lundis et mercredis de 13h à 17h,
- Les mardis de 8h30 à 12h,
- Les vendredis de 16h30 à 19h,

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou adresser toute correspondance écrite au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie des Haies, 450 Rue des Champs blancs 69420 LES HAIES. Il pourra également rencontrer le commissaire enquêteur lors des permanences suivantes :

- Lundi 14 septembre 2015 de 14h à 17h,
- Vendredi 18 septembre 2015 de 16h30 à 19h,
- Mercredi 23 septembre 2015 de 14h à 17h,
- Vendredi 9 octobre 2015 de 16h30 à 19h,
- Vendredi 16 octobre 2015 de 16h30 à 19h.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du plan local d'urbanisme.

Toute information relative à la révision du plan local d'urbanisme peut être demandée à Madame le Maire des Haies.

Environnement

A l'initiative de la communauté de communes de la Région de Condrieu, une action publique visant à l'amélioration de l'habitat au sein du parc privé a été mise en place depuis mai 2015. Cette politique, qui s'inscrit dans le cadre du programme national « Habiter Mieux », permet aux ménages de bénéficier d'un accompagnement dans leur projet de travaux selon plusieurs thématiques :

- Les économies d'énergie / La mise aux normes des logement / Le maintien à domicile
Le développement du parc de logements locatifs

Pour cela, certaines conditions doivent être respectées, notamment :

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans
- Vos ressources doivent être inférieures au plafond fixé nationalement
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (fournitures et pose)
- Le propriétaire bailleur doit s'engager à louer pendant 9 ans selon un plafond de loyer

Les aides peuvent aller de 25% à 50% du montant des travaux subventionnables.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu l'accord de tous les financeurs. Habitat & Développement Centre-Est, qui deviendra au 1er octobre 2015

SOLiHA Centre-Est, est une équipe d'animation composée de spécialistes habitat. Elle est mise à votre disposition gratuitement, pour vous informer, vous conseiller, constituer les dossiers des demandes d'aides...

Si vous envisagez de réaliser des travaux, n'hésitez pas à les contacter :

Coordonnées : 24 Avenue Joannes Masset - Bâtiment 3 - 69009 LYON (04.72.53.59.90)

Vous pouvez également vous renseigner lors de permanences tenues tous les mois, de 10H à 12H, sans RDV :

Mairie de Condrieu : 23 octobre / 18 décembre 2015

Mairie d'Echalas : 18 septembre / 20 novembre 2015

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

COUP DE CHAPEAU à toute l'équipe des **ZAZOUS** pour la vogue : une organisation au top, un dynamisme et une réactivité qui ont fait de ces 3 jours une belle fête de village !!

Merci à la Classe en 5

qui a fait un don de
110€ au CCAS !

Un grand **Merci** à tous les **bénévoles de l'association des Fleurs** qui ont donné du temps cet été pour entretenir les massifs, malgré la météo très chaude.

Notre monument aux morts nettoyé et déplacé au centre du village

Le monument aux morts du village est actuellement intégré au cimetière. Son accès n'est pas aisé pour tous et sa visibilité pourrait être bien meilleure. La fréquentation des 2 dernières commémorations « anniversaire » vécues dans le village (11 novembre 2014 et 8 mai 2015) ont prouvé que le souvenir de nos soldats morts pour la France était à cultiver plus que jamais auprès de toutes les générations. C'est pourquoi ce monument va être rapatrié au cœur du village, près de la fontaine, et va être nettoyé. Si tout se passe bien, la cérémonie du 11 novembre 2015 se déroulera dans ce nouvel espace.

ASQV (ASSOCIATION DES QUATRE VENTS)

Vous avez dû trouver dans vos boîtes aux lettres le fascicule regroupant les différentes activités de l'association.

Vous constaterez que de nouvelles activités sont créées cette saison 2015-2016 :

- Danse pour les enfants de 6 à 10 ans le mercredi après midi
- Un cours de Gymnastique adaptée aux séniors le lundi matin
- Un cours de Pilates le mercredi matin (les cours du soir seront donnés le mardi)

Venez assister aux **deux cours d'essai** qui seront dispensés pour chaque activité.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux, aux **inscriptions le Vendredi 25 septembre à 18H30**
suivies de l'**Assemblée Générale à 19H30**

Contacts Secrétariat :

Michèle BORGNE : 06.21.40.76.87 / mail michele.borgne@free.fr

Nicole NURIS : 06.77.18.74.24

CCRC : Focus réalisé pour la promotion des entreprises locales

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu a réalisé un focus pour promouvoir les entreprises locales et en particulier, les entreprises engagées en matière environnementale.

http://cc-regiondecondrieu.fr/developpement_economique/focus_sur_des_entreprises

- Vous recherchez un service ou un produit près de chez vous ? L'annuaire des entreprises de la CCRC vous aide dans vos recherches. Profitez de la diversité des activités sur le territoire et trouvez une offre de proximité en toute simplicité !

- Vous êtes une entreprise et souhaitez apparaître dans l'annuaire en ligne ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service développement économique de la CCRC pour bénéficier de ce service, entièrement gratuit.

http://cc-regiondecondrieu.fr/developpement_economique/annuaire-des-entreprises

ASSOCIATION CULTURELLE DES HAIES

Président: Claude Bonnel / Secrétaire: Georgette Brun / Trésorière: Thérèse Rivory

L'association culturelle des Haies a été créée en 2003 à l'initiative d'un groupe d'anciens élèves de l'école primaire du village et animée par Marc Duperray, leur «maître d'école» pendant l'année scolaire 1953/1954.

L'objectif en 2003 était de rédiger un livre relatant l'histoire de la commune ; monographie à laquelle s'ajoutent les souvenirs d'enfance des écoliers des Haies.

Ce projet a été couronné de succès puisque « **Le chemin des écoliers** » a été édité en décembre 2006.

Cette année l'association culturelle participe à la création de l'école de musique des Haies. Dans les projets à venir nous souhaitons organiser des concerts, des spectacles et projections de films, des repas avec animations.

Si vous êtes motivés pour rejoindre notre association vous pouvez contacter Claude Bonnel, à l'adresse mail suivante : asscultu@gmail.com

ECOLE DE MUSIQUE DES HAIES

Responsables : Sandrine Vivat/Steffie Thollot/Martine et Yves Bourget

Quant à la création de l'école de musique, le professeur, Mr Lorent, vient de nous annoncer son impossibilité d'honorer les cours pour la saison 2015/2016.

Nous mettons tout en oeuvre pour trouver un ou des remplaçants. Des contacts sont en cours. Toutefois, la rentrée scolaire est très proche et nous ne pourrions pas proposer de séances en septembre. Nous envisageons un début des cours à la rentrée de janvier 2016.

Toutes les personnes pré-inscrites aux cours et les personnes désirant faire une pré-inscription sont conviées avant le 14 septembre à nous adresser un mail : musique.leshaies@gmail.com en nous indiquant les coordonnées de "l'élève", son âge, l'instrument souhaité.

L'école de musique des Haies pourra proposer des cours de piano, saxophone, guitare classique, électrique et batterie.

Les cours de piano et de saxophone auraient lieu le mercredi après-midi et en soirée, les cours de guitare le samedi matin.

Un cours collectif de formation musicale (solfège) pourrait être proposé également.

A.C.C.A. LES HAIES

Ouverture de la chasse dimanche 13 septembre.

Distribution des cartes de chasse le samedi 12 septembre de 17h à 19h à la cabane des chasseurs.

Interpellation de l'individu suspect

L'individu suspect repéré à plusieurs reprises sur la commune courant juin a été interpellé et identifié début août à Pélussin.

Ceci nous rappelle que nous devons **rester vigilant avec nos enfants** et leur rappeler les règles de sécurité. Les enfants sont naturellement généreux et peu méfiants. Sans les rendre trop craintifs, il faut leur apprendre très tôt à ne jamais suivre un inconnu, même si celui-ci leur promet des choses agréables (bonbon...) ou leur demande de lui rendre un service. Les enfants sont particulièrement sensibles à tout ce qui concerne les animaux et les personnes mal intentionnées le savent bien.

Consignes aux enfants : Ne pas se déplacer seul dans la rue et marcher en groupe ; Ne pas parler à des inconnus ; Ne rien accepter des inconnus ; Ne pas demeurer près du véhicule d'un inconnu qui pose des questions et ne pas monter à bord de son véhicule, peu importe la raison ; quitter les lieux et aller dans un endroit public et sécuritaire (voisins, commerce...).

N°d'urgence Police Secours : le 17

ENVIRONNEMENT

Création d'une mare pour les amphibiens aux Haies !

Initiez-vous à l'observation des crapauds, grenouilles, salamandres, tritons... et découvrez l'importance de ces animaux pour un jardin naturel.

Créez pour l'occasion, une mare pour les accueillir.

La journée du samedi 10 octobre le CPIE des Monts du Pilat vous propose une formation gratuite et ouverte à tous.

Renseignements pratiques, programme complet,
et **inscriptions obligatoires** (nombre de places limitées) auprès de Ludovic Charmard :
04 77 40 01 40 ou ludovic.chamard@cpie-pilat.fr
CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) - <http://www.cpie-pilat.fr/>

Dans le cadre du plan de gestion du Pet du Loup (dans les bois au dessus de la Croix Régis) (élaboré en 2010), une des actions porte sur la mise en place d'un test de pâturage extensif afin de restaurer des milieux "ouverts" de landes.

Poursuite en septembre du pâturage extensif mené par le **Parc du Pilat** et confié à Damien VACHERON (éleveur de chèvres du Rove sur Roisey) sur certaines parcelles appartenant à la Fédération des chasseurs du Rhône.

Profitez d'une balade pour découvrir les chèvres....

Journées européennes du patrimoine 2015

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre.

Thème 2015 : "Le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir".

La 32e édition des Journées du Patrimoine aura lieu les
samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015.

C'est l'occasion de découvrir de façon inhabituelle les sites publics ou privés, dont certains sont ouverts exceptionnellement.

En savoir plus sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Rhone-Alpes/Actualites/Journees-europeennes-du-patrimoine-2015>

Et si vous veniez visiter la centrale EDF de Saint-Alban Saint-Maurice ?

A l'occasion de la 5ème édition des Journées de l'industrie électrique EDF, les **3 et 4 octobre** la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice propose aux visiteurs un programme convivial et riche en visites. L'entrée est gratuite.

Les équipes de la centrale EDF de Saint-Alban Saint-Maurice accueilleront le grand public pour leur faire découvrir un patrimoine industriel unique, les secrets de la production d'électricité et la diversité des métiers.

Programme complet et inscription aux visites sur le site Internet : jie.edf.com. à partir du 22 juillet et jusqu'au 10 septembre. L'âge limite est de 12 ans.

A l'occasion des Journées européenne du patrimoine, la centrale propose également des visites des installations les 19 et 20 septembre.

Information auprès du centre d'information du public de la centrale par téléphone :
04.74.41.33.66, ou par email : centrale-stalban-stmaurice@edf.fr